

COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

Commission des Sports

Subvention Juniors 2023/24

Composition : Rachel Bourquin Guidi, Bénédicte de Raemy, Michel Mouton, Fabienne Trono, Patrick Rellstab, Maude Ramazzina, Stéphane Hilty (président), Steve Delaude (superviseur)

Dates : 24 septembre 2024 (séance CS)
 18 novembre 2024 (séance CS)

Mandat :

Répartition de la subvention junior pour l'exercice 2023/24

Audition(s) :

Débat - exposé :

Les membres de la commission ont pris connaissance des dossiers de quatre associations à savoir : le tennis, le football, la gymnastique et le badminton.

La procédure de demande de subvention est respectée.

La subvention communale a été affectée en respectant les critères établis en 2004 par la CS et acceptés au CM de décembre 2004, ainsi que les modifications apportées à ces derniers, et acceptées par les CM de décembre 2009, avril 2011 et octobre 2016, à savoir :

1. Listing des cotisations encaissées.
2. Listing jeunesse et sport.
3. Nombre et qualification des entraîneurs.

La somme totale des subventions proposées pour l'exercice 2023/24 est de **68'071.-** pour un budget de 75'000.-.

Conclusion et décision(s) :

Au vu de ce qui précède, La commission des sports propose :

*Par 7 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstention,
D'adopter les montants attribués à la Gym, le Badminton, le Football et le Tennis.*

Pour la Commission des Sports

Membres :



Stéphane Hilty

Rachel Bourquin Guidi
Bénédicte de Raemy
Fabienne Trono
Patrick Rellstab
Maude Ramazzina
Michel Mouton
Stéphane Hilty (Président)

Tableau répartition des subventions

Subventions 2023/24

		Gym	Badminton	Football	Tennis	
Nombre de juniors	Subvention	81	51	416	105	
Forfait par junior - 57 frs	57	4 617	2 907	23 712	5 985	
Entraîneur diplômé - 600 frs	600	8	6	20	2	
Entraîneur non diplômé - 250 frs	250	10	0	3	0	
Coach J+S - 1500 frs	1 500	1	1	1	1	
Total		13 417	8 007	37 962	8 685	68 071